

GUIDE DE PRÉVENTION

TRANSPORT ADAPTÉ

UTILISATION DE LA PLATEFORME ÉLÉVATRICE
ET ARRIMAGE DES FAUTEUILS



MISSION

L'ASSTSAS se consacre exclusivement à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Créée en 1979 en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (SST), l'ASSTSAS est un organisme sans but lucratif. Elle a pour mission de promouvoir la prévention en SST dans un objectif d'élimination à la source des dangers et accompagner, dans un cadre paritaire, la clientèle de son secteur en offrant des services-conseils, des activités d'information, de formation et de recherche et développement pour créer des milieux de travail sains et sécuritaires pour tous.

Via Prévention est une association en prévention, autonome et paritaire, sans but lucratif, fondée et administrée par des représentants des employeurs et des syndicats. Créée en 1982 en vertu de la Loi sur la SST, Via Prévention a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant aux secteurs d'activités du transport, de l'entreposage et de l'environnement, des services de formation, d'information, de conseil, de recherche en SST et en sécurité routière.

STRUCTURE PARITAIRE ET SOURCE DE FINANCEMENT

L'ASSTSAS et Via prévention sont gérées par une assemblée générale et un conseil d'administration composés en nombre égal de représentants des associations syndicales et patronales de leur secteur d'activités respectif. Leur financement provient principalement des cotisations perçues auprès de tous les employeurs de leur secteur.

AVERTISSEMENT

Les renseignements que ce document contient ne sont pas exhaustifs. De même, ils ne constituent en aucun cas une interprétation juridique des règlements et de la loi. L'ASSTSAS et Via Prévention ne garantissent aucunement que les accidents du travail, les maladies professionnelles et les dangers en ces matières seront nécessairement éliminés grâce à l'information contenue dans ce document ou à l'adoption des mesures préventives qu'il suggère. Il y a des circonstances de lieu et de temps, de même que des conditions générales ou spécifiques, qui peuvent favoriser, diminuer ou éliminer la pertinence ou l'efficacité de l'information transmise. Les photos qui apparaissent dans ce document sont le plus conformes possibles aux lois et règlements sur la SST. Cependant, il peut être difficile pour des raisons techniques de représenter la situation idéale. C'est pourquoi les associations membres de l'ASSTSAS et de Via Prévention, leurs délégués, leurs administrateurs, leurs dirigeants et les membres de leur personnel déclarent formellement n'assumer aucune responsabilité pouvant découler de la diffusion de ce document et des mesures qu'il préconise.

MASCULIN / FÉMININ

Le lecteur voudra bien comprendre en lisant ce document qu'un mot comme « travailleur » inclut les deux genres grammaticaux et les deux réalités : les travailleurs et les travailleuses, à moins que le contexte ne l'interdise. Le genre masculin utilisé dans ce document vise à alléger la lecture du texte.

REPRODUCTION

Tous droits de reproduction, d'adaptation intégrale ou partielle sont strictement réservés par l'ASSTSAS et Via Prévention et protégés par la Loi du droit d'auteur. Une autorisation écrite de l'ASSTSAS ou de Via Prévention, selon le cas, doit être obtenue pour reproduire ou adapter le présent document.



La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à la participation des personnes suivantes :

Direction :	Diane Parent, ASSTSAS Isabelle Lessard, Via Prévention
Recherche et rédaction :	Christiane Gambin, ASSTSAS Jacques Gendron, Via Prévention
Photos :	Marcel Contant, ASSTSAS
Collaboration :	René Pierre Michaud, Transbus Marie-Claude Gambin Robert Gambin
Bureautique :	Janine Dumont, ASSTSAS

ASSTSAS
**Association sectorielle paritaire
pour la santé et la sécurité du travail
du secteur affaires sociales**
5100, rue Sherbrooke Est, bureau 950
Montréal (Québec) H1V 3R9
Téléphone : 514 253-6871 | 1 800 361-4528
Télécopieur : 514 253-1443
www.asstsas.qc.ca

VIA PRÉVENTION
**Transport et entreposage
de santé et sécurité au travail**
6455, rue Jean-Talon Est, bureau 301
Montréal (Québec) H1S 3E8
Téléphone : 514 955-0454 | 1 800 361-8906
Télécopieur : 514 955-0449
www.viaprevention.com

Des conseils pour la sécurité des travailleurs et celle des clients !

Cette brochure fournit des repères pour utiliser de façon sécuritaire la plateforme élévatrice d'un véhicule de transport adapté. Vous y trouverez des conseils sur les éléments à vérifier avant son utilisation, des stratégies pour assurer la sécurité du conducteur et celle des clients, de même que des indications concernant l'arrimage des fauteuils roulants dans le véhicule.

Les informations de ce document s'adressent aux personnes concernées par la SST et le transport adapté : les préventionnistes, les gestionnaires, les membres du comité paritaire de SST, les responsables de SST ainsi que les conducteurs d'un véhicule de transport adapté.

Table des matières

1. Respecter les consignes de sécurité du fabricant	1
2. Principes de sécurité pour le conducteur et le client	2
Limiter les postures à risque (dos et membres supérieurs)	2
Encourager l'autonomie du client	4
3. Transporter un client en fauteuil roulant	5
Embarquer le client dans le véhicule	5
Débarquer le client du véhicule	10
Travailler à deux	12
En résumé	13
4. Arrimer un fauteuil roulant	14
Travailler de façon efficace	14
Installer les mécanismes d'ancrage	16
Déverrouiller les mécanismes d'ancrage	17
5. Transporter un client qui utilise une canne ou une marchette	18
Embarquer le client dans le véhicule	18
Débarquer le client du véhicule	21
Références	23

1. Respecter les consignes de sécurité du fabricant

1. Procéder à la vérification quotidienne de la plateforme élévatrice en suivant les indications du fabricant. Vérifier également la plateforme avant chaque utilisation.

2. Ouvrir la plateforme sur le lieu d'embarquement.

- S'assurer que le terrain est plat et dégagé.
- Appliquer les freins de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.

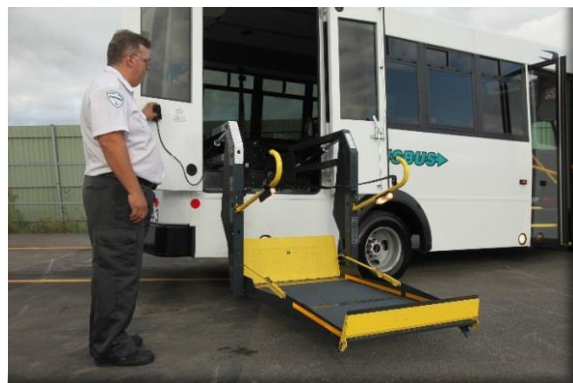


3. Déployer la plateforme.

- S'assurer de l'absence d'obstacle sous la plateforme élévatrice.



- Abaisser la plateforme au sol.
- Déboucler la ceinture de sécurité.



2.Principes de sécurité pour le conducteur et le client

Limiter les postures à risque (dos et membres supérieurs)

1. Pour reculer le fauteuil roulant sur la plateforme, effectuer un transfert de poids avec les jambes afin de diminuer l'effort.



2. Pour appliquer les freins du fauteuil ou pour l'arrimer dans le véhicule :

- fléchir les genoux ;
- mettre un genou au sol.



Un gant ou un tissu placé sous le genou réduit la dureté du sol et protège le pantalon.

3. Pour appliquer les freins du fauteuil, prendre appui sur :

- la structure du fauteuil ;
- un siège du véhicule ;
- les barres d'appui de la plateforme.



Encourager l'autonomie du client

1. Laisser le client accomplir toutes les actions dont il est capable :

- rouler son fauteuil sur la plateforme ;



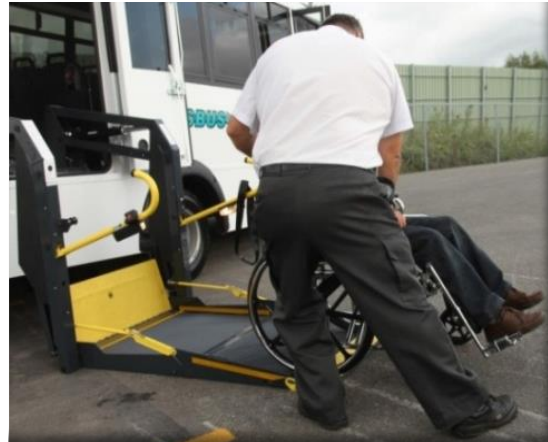
- appliquer et enlever les freins du fauteuil.



3. Transporter un client en fauteuil roulant

Embarquer le client dans le véhicule

1. Abaisser la plaque d'arrêt extérieure.
2. Évaluer les capacités du client.
3. Encourager la participation du client.
4. Reculer le fauteuil sur la plateforme en effectuant un transfert de poids avec les jambes.



-
5. Placer le fauteuil au centre de la plateforme.



-
6. Immobiliser le fauteuil. Appliquer les freins du fauteuil roulant ou couper l'alimentation du fauteuil électrique.

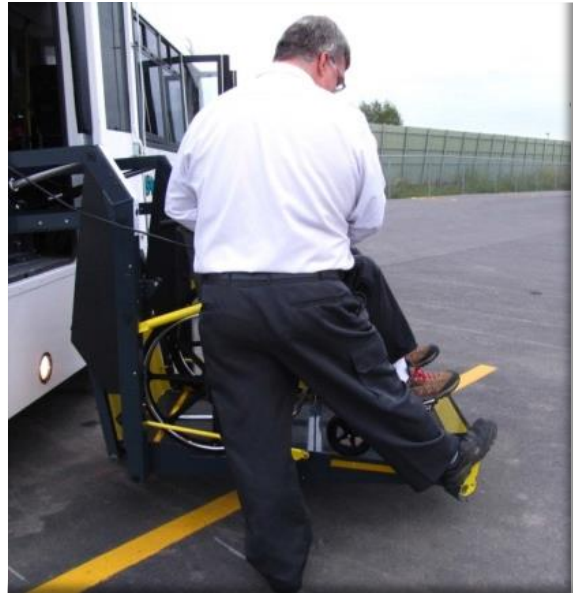


-
7. Boucler la ceinture de sécurité et la placer au-dessus des appuie-bras du fauteuil.
8. Rester au sol près du client.



9. Relever la plateforme avec la commande.

10. Avec le pied, s'assurer que la plaque d'arrêt extérieure est bloquée.



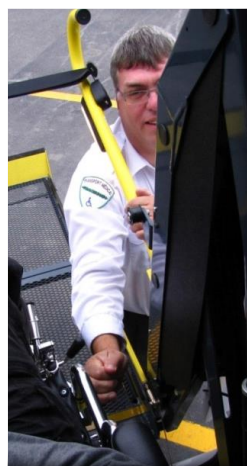
11. Pendant la montée, sécuriser le client en lui parlant et en gardant un contact visuel et physique avec lui.



12. Après l'arrêt, enlever les freins du fauteuil roulant et diriger le client dans le véhicule.



13. Immobiliser le fauteuil et remettre les freins.



14. Monter dans le véhicule par les marches à l'avant afin de poursuivre l'embarquement.



-
15. À l'intérieur du véhicule, enlever les freins du fauteuil et le conduire à l'endroit où il sera ancré au plancher.



-
16. Arrimer le fauteuil avec les sangles (voir p. 14).



-
17. Sortir du véhicule par les marches.

18. Relever, plier, ranger la plateforme et refermer les portes.



Débarquer le client du véhicule

1. Ouvrir la plateforme (voir page 1).
2. S'assurer que la ceinture de sécurité est bouclée.
3. Déployer la plateforme et s'assurer que la plaque d'arrêt extérieure est bloquée.
4. Positionner le fauteuil au centre de la plateforme, face vers l'extérieur.
5. S'assurer que la plaque d'arrêt intérieure fonctionne librement et qu'aucun objet n'est dans sa course.



6. Immobiliser le fauteuil.
7. Descendre du véhicule par les marches.
8. Abaisser la plateforme et sécuriser le client en lui parlant et en gardant un contact visuel et physique avec lui.



9. Déboucler la ceinture de sécurité, enlever les freins du fauteuil et le rouler à l'extérieur de la plateforme.



10. Relever, plier, ranger la plateforme et refermer les portes du véhicule.



Travailler à deux

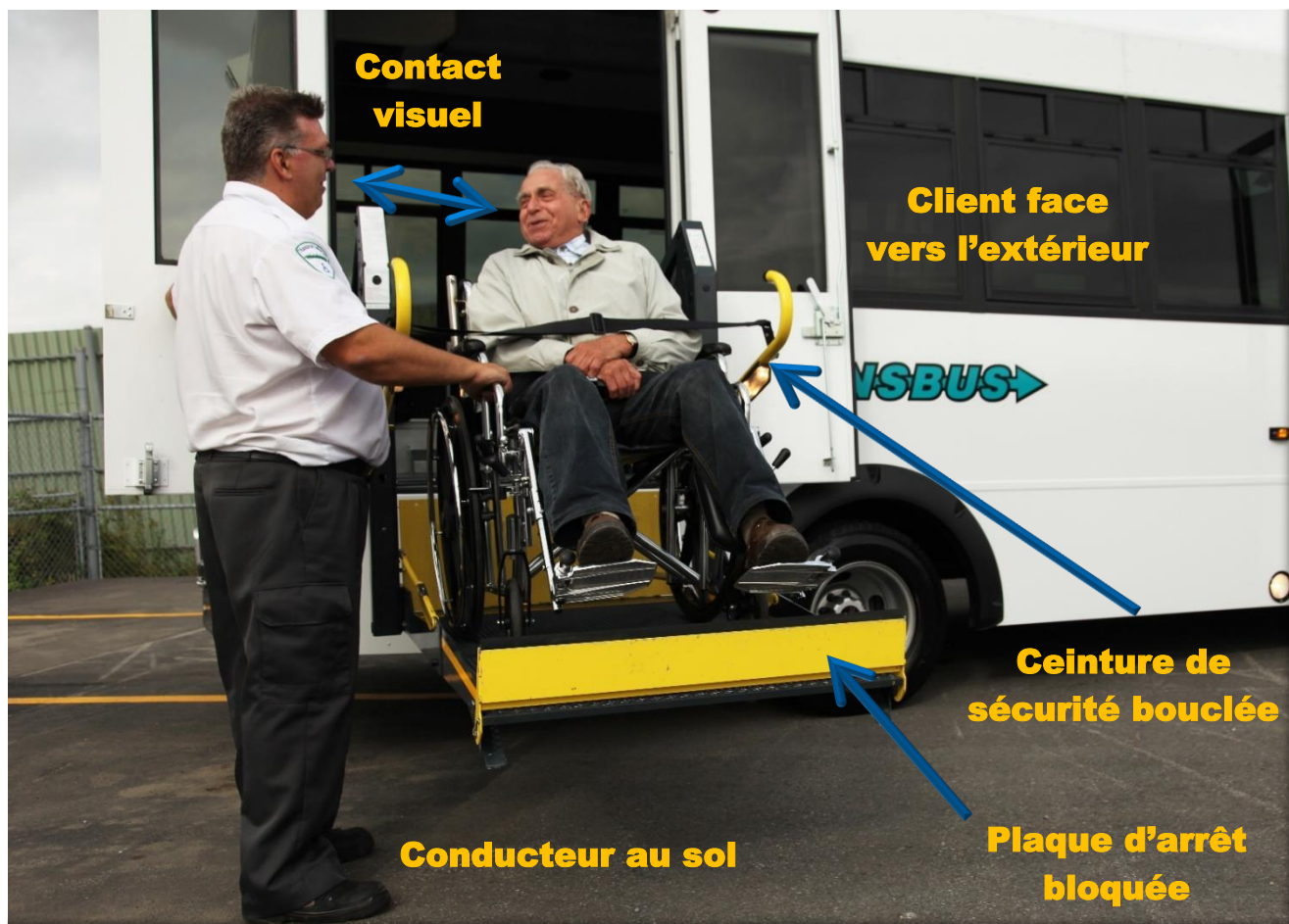
1. Transporter un client à risque (ex. : confus, insécure) s'avère parfois problématique, notamment lorsque le client reste seul sur la plateforme pendant que le conducteur monte dans le véhicule par les marches.



2. Dans ces situations, travailler avec un accompagnateur : l'un prend charge du client à l'intérieur du véhicule, l'autre s'occupe des équipements.



En résumé



4. Arrimer un fauteuil roulant

Travailler de façon efficace

1. Planifier le positionnement des fauteuils.

Pour éviter des manutentions de fauteuils, planifier leur positionnement en fonction de l'ordre de débarquement.



2. Dégager l'espace.

Se donner de l'espace (ex. : relever une banquette ou un strapontin).



3. Utiliser des enrouleurs automatiques.

Les enrouleurs de sangles d'attache réduisent les efforts requis pour tendre le système. Ils sont autoréglables et autobloquants.



4. Planifier l'installation des mécanismes d'ancrage

Avant de placer le fauteuil, installer les mécanismes d'ancrage les plus éloignés pour réduire le temps passé dans des postures contraignantes.

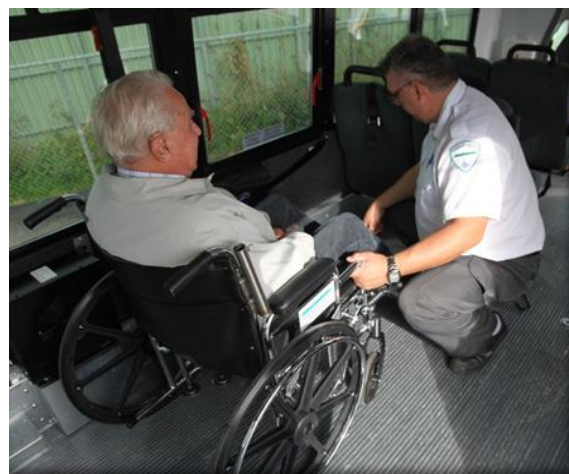


Installer les mécanismes d'ancrage

1. Fléchir les genoux ou mettre un genou au sol pour protéger le dos.



2. Prendre appui sur des éléments solides : fauteuil du client, barres d'appui ancrées aux parois du véhicule.



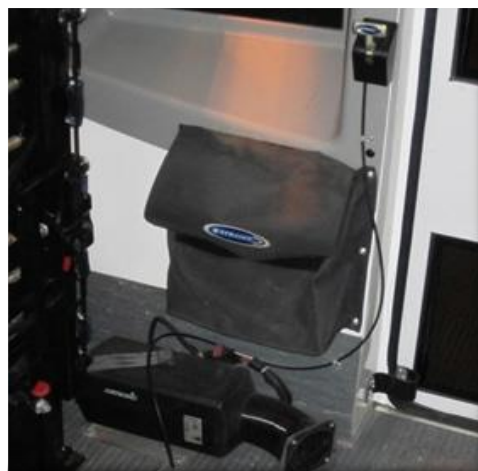
Déverrouiller les mécanismes d'ancrage

1. Fléchir les genoux ou mettre un genou au sol pour protéger le dos



2. Utiliser une manette de déverrouillage

Elle permet de déverrouiller le mécanisme sans se pencher par-dessus le client.



5. Transporter un client qui utilise une canne ou une marchette

Attention

Une évaluation des conditions physiques du client est requise. Si le client, en position debout, n'est pas stable ou montre des signes de faiblesse, l'installer dans un fauteuil roulant pour l'embarquer en toute sécurité.

Si le client est stable et solide sur ses jambes mais éprouve de la difficulté dans les marches, utiliser la plateforme pour le monter en position debout. Si le client peut monter les marches mais que la marchette est trop lourde ou trop volumineuse, utiliser la plateforme pour la monter.

Embarquer le client dans le véhicule

1. Amener le client devant la plateforme face au véhicule.
2. Lui demander d'avancer avec sa canne ou sa marchette.



3. Boucler la ceinture de sécurité.



4. Demander au client de tenir les barres d'appui de la plateforme.

5. Accrocher la canne à la barre d'appui (ou l'apporter dans le véhicule) ou placer la marchette devant le client.



6. Relever la plateforme. Pendant la montée, sécuriser le client en lui parlant et en gardant un contact visuel et physique.



7. Embarquer dans le véhicule par les marches.



8 Remettre la canne au client ou lui demander de s'appuyer sur la marchette.



9. Accompagner le client jusqu'à son siège et veiller à son installation.



10. Redescendre du véhicule par les marches.

11. Relever, plier, ranger la plateforme et refermer les portes.



Débarquer le client du véhicule

1. Ouvrir la plateforme (voir page 1).
2. S'assurer que la ceinture de sécurité est bouclée.
3. Déployer la plateforme et s'assurer que la plaque d'arrêt extérieure est bloquée.
4. Accompagner le client jusqu'à la plateforme, face vers l'extérieur.



5. Demander au client de tenir les barres d'appui de la plateforme.
6. Accrocher la canne à une barre d'appui (ou l'apporter dans le véhicule) ou placer la marchette devant le client.



7. Descendre du véhicule par les marches.



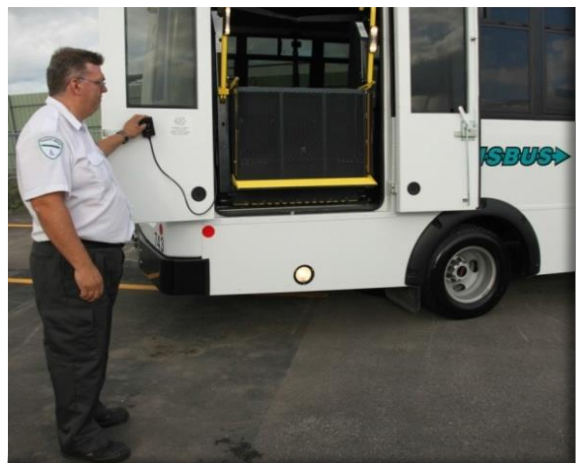
8. Abaisser la plateforme. Sécuriser le client en lui parlant et en gardant un contact visuel et physique avec lui.



9. Déboucler la ceinture de sécurité, rendre la canne ou la marchette au client et l'accompagner à destination.



10. Relever, plier, ranger la plateforme et refermer les portes du véhicule.



Références

Règlement sur les véhicules routiers adaptés au transport des personnes handicapées, décret 1058-93 (1993) G.O. 2,5891 [C-24.2, r.5.01], Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2, a. 621 par. 2.1^o) [6 250].

Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers, décret 1483-98 (1998) G.O. 2, 6221 [C-24.2, r.1.03].

Véhicules automobiles pour le transport des personnes handicapées, mise à jour n^o 2, Norme nationale du Canada CAN/CSA-D409-02 (2004).

GAMBIN, Christiane. « Prenez place auprès des chauffeurs de transport adapté », *Objectif prévention*, vol. 30, n^o 1 (2007), p. 24-27.

THE BRAUN CORPORATION. *Operator's Manual for NCL Century 2 Public Use Wheelchair Lifts*, 33702 Rev. G (2010), 59 p.